

Police : Le major exemplaire soutenu unanimement par tous les syndicats

Les policiers auscitains attendent le résultat de l'entretien du major qui a lieu ce mardi pour prendre leur décision d'arrêt ou de continuité sur le mode pause



Police : Le major exemplaire soutenu unanimement par tous les syndicats

Depuis vendredi 7 septembre les fonctionnaires de police du commissariat d'Auch sont en mode pause (code 561) en raison d'une sanction appliquée contre un de leur collègue. Il s'agit pour les policiers de ne répondre qu'aux appels d'urgence et donc ne plus verbaliser.

Le motif de ce mouvement est que le major en question aurait usurpé la fonction d'Officier de police judiciaire dans la nuit de mardi à mercredi. « Il ne pouvait pas faire autrement, précisent les syndicats (SGP FO Police, Alliance Police nationale, FPIP 32), puisque c'est lui qui a rempli le billet de garde à vue et de ce fait il a répondu aux questions de la substitut. Laquelle a été surprise qu'il lui réponde sur ce dossier ! ». De ce constat s'est enchaînée une série de « remontées » en cascades via la procureur, la commissaire de police, la préfète et jusqu'à Paris ...

Mardi 10 septembre le major sera reçu par sa direction et la préfète du Gers pour s'expliquer et trouver une issue positive. C'est à l'issue de cet entretien que les syndicats décideront s'ils continuent d'appliquer le code 561.

Drôle d'histoire pour ce major très estimé qui a 34 ans de service, et qui doit prendre sa retraite dans 3 mois.